news.belgium

24 jan 2023 -16:02

Le Ministre des Indépendants et des PME David Clarinval installe le CISPME pour la session 2023-2028

Ce mardi 24 janvier 2023, le Ministre a procédé à l'installation de la nouvelle session du CSIPME, le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, organe consultatif fédéral.

Les membres du Conseil Supérieur sont des représentants des organisations professionnelles et interprofessionnelles agréées sur base d'un nombre significatif de membres représentant les secteurs professionnells. La période d'inscription pour les fédérations professionnelles et interprofessionnelles qui souhaitent être agréées et donc siéger au sein du CSIPME courrait du 1er janvier 2022 au 1er mars 2022. La nouvelle session correspond aux années 2023 à 2028.

Au total, 172 organisations professionnelles et 6 organisations interprofessionnelles ont été agréées.

L'assemblée plénière composée de 60 membres (30 membres issus des fédérations professionnelles et 30 issus des fédérations interprofessionnelles) tient ce jour sa première réunion qui suit son renouvellement. Au cours de cette réunion, le ministre procède à l'installation de la présidence et du bureau.

Le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME est un organe consultatif fédéral. Il a une triple mission légale de concertation, de conseil et de représentation.

Le CISPME s'est montré par le passé un soutien important pour les indépendants et les PME, notamment par les avis rendus dans le cadre de l'action et de la politique menée en faveur des indépendants et des PME au sein du Gouvernement.

David Clarinval se réjouit de cette mise en place : « Il est important à mes yeux et dans l'intérêt même de notre bien-être économique et social, de donner la parole aux représentants des travailleurs indépendants et des PME au travers des avis rendus par le CSIPME. En tant que moteurs de notre économie, je continuerai d'être a leur côté, à leur écoute et à développer des mesures qui répondent à leur besoins concrets. »

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage 1000 Bruxelles Belgique

Belgique +32 2 277 69 79 https://clarinval.belgium.be info@clarinval.belgium.be Delara Pouya Porte-parole (FR) +32 474 05 63 60 delara.pouya@clarinval.belgium.be

AudreyHenry
Directrice de la Communication
audrey.henry@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans Porte-parole (NL) +32 474 40 63 35 jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

